



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

CABINET DE LA PRÉFÈTE  
Bureau des affaires réservées et du protocole

Foix, le 30 avril 2020

Mesdames les Coprésidentes,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier, en date du 26 avril 2020, qui a retenu toute mon attention.

Je suis au regret de vous informer que, dans le contexte actuel de crise sanitaire sans précédent et au vu des échéances à venir, je ne pourrai pas vous rencontrer dans les prochaines semaines.

Enfin, je vous rappelle que les sujets qui portent sur des enjeux internationaux ne relèvent pas des domaines d'action du préfet de département.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Coprésidentes, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Directeur des Services du Cabinet,



Yoann SATURNIN de BALLANGEN

Madame Viviane BAUDRY et Madame Mado GALLEGO  
Coprésidentes  
Association Couserans-Palestine